

voyez l'envers de tous les crimes... D'ailleurs, si le baron se regarde comme offensé par moi, je suis à ses ordres... Qu'il me provoque... Je ne me défendrai pas... Qu'il me tue, s'il lui faut du sang pour laver la tache imaginaire faite à son honneur... Mais qu'il épargne sa femme!... Elle ne survivrait pas au scandale d'un procès pour cause de mauvaise conduite.

—Ah! murmura Jobin assez haut pour être entendu, s'il n'y avait que cela!...

M. de Presles regarda l'agent d'un œil effaré.

—S'il n'y avait que la faute? répéta-t-il: il y a donc autre chose?... quoi?... qu'y a-t-il!...

—Eh bien! mais, et la caisse ouverte!... et les billets de banque disparus?... n'est-ce rien, ce petit détail!...

—On a volé! cria le vicomte.

—Un peu plus de quatre cent cinquante mille francs, mon Dieu! oui... Une jolie somme...

—Et je suis accusé de vol?... Et je suis arrêté comme voleur?

—Qui diable voulez-vous qu'on accuse? Qui diable voulez-vous qu'on arrête?

Une rauque exclamation s'échappa de la gorge de Gilbert de Presles. Il devint pourpre, puis livide; il chancela comme un homme qui vient de recevoir un coup de maillet sur la tête et parut prêt à tomber à la renverse.

Déjà Jobin s'appropriait à le soutenir.

Il n'en eut pas besoin. La réaction fut immédiate. Le vicomte reprit possession de son sang-froid, releva la tête avec un sourire d'une expression étrange, et dit:

—Allons, c'est aussi trop absurde!... On manque le but quand on le dépasse!... Le baron, dans son hainenx aveuglement, essaye de me flétrir... La honte en retombera sur sa tête...

—Que supposez-vous donc? demanda Jobin, stupéfait de ce langage.

—Je suppose que M. Worms s'est volé lui-même, pour donner une base à l'occasion insensée qu'il voulait lancer contre moi... Mais je suis tranquille... la justice, grâce à Dieu, verra clair dans cette infamie... Qu'allez-vous faire de nous, monsieur?

—Vous conduire à Paris...

—Quand partons nous?

—Dans un instant.

—Tant mieux... j'ai hâte de me trouver en présence d'un magistrat... Puis-je parler à madame Worms?...

—C'est impossible...

—Nous ne voyagerons donc pas ensemble?...

—Si, mais dans des compartiments séparés, et, avant le départ, il me faut remplir un devoir pénible...

—Un devoir pénible, répéta Gilbert. Lequel?

—Celui de m'assurer que vous ne portez sur vous aucune arme cachée...

—Le vicomte tressaillit.

—En d'autres termes, vous allez me fouiller?... demanda-t-il d'une voix sordide.

—C'est indispensable...

—Fuyez, monsieur.

L'agent de la sûreté passa légèrement ses mains sur les vêtements du jeune homme et n'y trouva rien de suspect.

—Deux de mes subordonnés seront vos compagnons, dit-il ensuite; vous n'aurez à vous plaindre en aucune façon de leur politesse, mais je vous engage à ne leur adresser aucune question, leur consigne rigoureuse étant de ne pas vous répondre. Je crois inutile d'ajouter qu'une tentative faite par vous pour déjouer leur surveillance n'aurait nulle chance d'aboutir et ne pourrait qu'aggraver votre situation.

M. de Presles haussa les épaules et le policier sortit de la chambre, entièrement convaincu que le vicomte n'avait point assassiné le baron Worms, mais se demandant de quelle manière il lui serait possible de démontrer son innocence, si véritablement il n'était pas coupable.

Et nous devons ajouter qu'il cherchait en vain le mot de l'énigme ainsi posée.

Le commissaire prévint l'agent qu'il était temps de se rendre à la gare pour ne point manquer au passage le train se dirigeant vers Paris.

Jobin quitta le premier hôtel du bon Saint-Eloi avec madame Worms, qui, brisée par l'émotion, le chagrin et l'épouvante, fut obligée de s'appuyer sur son bras pour parcourir un espace de quelques centaines de pas à peine.

Un instant après, le vicomte sortit à son tour, escorté par les deux agents en sous-ordre, et suivi à distance par les deux gendarmes.

On le fit attendre sur le quai.

Il chercha des yeux Valérie et ne l'aperçut point.

Jobin avait conduit madame Worms dans le bureau du commissaire de surveillance, où elle se trouvait à l'abri de toute curiosité indiscrète.

Le train arriva, et, tandis qu'on procédait à la visite de la douane, aucun compartiment ne se trouvant libre, on ajouta une voiture au train, sur la réquisition du commissaire de police.

M. de Presles prit place dans la première caisse avec les agents.

Jobin installa la baronne dans la seconde, et s'assit en face d'elle.

A la lueur faible de la veilleuse du plafond il ne pouvait voir son visage, caché d'ailleurs par un voile épais, mais son attitude affaissée exprimait si bien un désespoir immense, qu'il se sentit pris d'une profonde compassion pour la malheureuse femme.

Pendant toute la nuit madame Worms pleura silencieusement et Jobin, comme un dramaturge préparant le scénario d'une pièce dont l'intrigue doit être touffue, posa dans son esprit les jalons principaux de la contre-enquête qu'il se proposait d'entreprendre, pour son propre compte, parallèlement à celle du juge d'instruction.

On arriva en gare de Paris.

Jobin avait eu soin d'expédier une dépêche à qui de droit.

Deux fiacres attendaient.

Le vicomte et ses gardiens montèrent dans l'un, Valérie et Jobin dans l'autre, et les véhicules prirent le chemin de la Conciergerie.

Aussitôt après avoir fait écrouer les prévenus, l'agent, sans même se donner le temps de déjeuner, gagna l'une des galeries du Palais de Justice sur lesquels s'ouvrent les cabinets des juges d'instruction, et fit prévenir M. Roulleau-Duvernet qu'il se tenait à ses ordres.

Le digne magistrat ne le laissa pas attendre longtemps.

Il expédia rapidement l'interrogatoire auquel il procédait, et donna l'ordre d'introduire le nouveau venu.

—Ah! vous voilà, Jobin, lui dit-il, vous n'avez perdu ni une heure ni une minute, vous êtes l'exactitude même, c'est très-bien. M'apportez-vous de bonnes nouvelles? Le vicomte et la baronne, dans ce trouble d'esprit qui suit presque toujours une arrestation imprévue et foudroyante comme celle-là, ont-ils avoué leur crime?

—Non, monsieur le juge d'instruction, ils n'ont rien avoué, pas même pour leur fuite pour laquelle madame Worms ne peut croire qu'elle est poursuivie et arrêtée. Elle se prétend irréprochable.

—Leur attitude?

—Est celle d'honnêtes gens injustement accusés. Voici d'ailleurs le résumé très exact de ce qui s'est dit entre eux et moi.

Jobin raconta par le menu, au juge d'instruction, les choses que nos lecteurs savent déjà.

Quand il eut achevé, M. Roulleau-Duvernet hocha la tête en s'écriant:

—Saperlipopette! (volontiers il se permettait cet innocent juron). Saperlipopette! Ces gens sont très-forts! Qu'en pensez-vous, Jobin?

—Mon Dieu! monsieur le juge d'instruction, répliqua l'agent, je ne sais trop, en vérité, comment vous faire cet aveu.